

> **Le mandat municipal prolongé d'un an**

2007 aurait dû être l'année de renouvellement des conseils municipaux puisque le mandat d'une durée de 6 ans, commencé en mars 2001, arrive à échéance cette année. La transformation du septennat présidentiel en quinquennat a avancé la date des élections du chef de l'État à 2007. Le renouvellement de l'Assemblée nationale a également lieu en 2007.

2007 est une année d'élections importantes puisque nous élirons, le **22 avril** et le **6 mai**, la personne qui sera à la tête de l'État puis, les **10** et **17 juin**, nos députés. Nous avons la chance de vivre dans un pays démocratique où les citoyens peuvent s'exprimer et faire des choix en se rendant aux urnes. Ce n'est pas le cas partout, loin s'en faut !

Alors, en 2007, montrez l'exemple, déplacez-vous en nombre, **votez et faites voter** ! Les autorités compétentes ont jugé qu'il serait plus sage de ne pas trop alourdir le nombre de passages devant les urnes et ont décidé de repousser les élections municipales d'un an, soit au printemps 2008.

Le mandat des conseillers communautaires de la communauté d'agglomération de Bourg-en-Bresse est également prorogé d'un an, puisque les membres de cette instance sont désignés par les élus locaux et que leur durée de mandat correspond à celle des conseils municipaux.

Il en va de même pour toutes les autres émanations des communes ou de L'agglomération, comme les syndicats intercommunaux dont certains tiennent un rôle des plus conséquents dans l'organisation de notre société.

Je pense plus particulièrement au syndicat Organom, qui a la lourde tâche de mettre en application le plan départemental d'élimination des ordures ménagères, ou bien encore le Schéma d'organisation territoriale (SCOT), où les élus issus des différentes intercommunalités qui le composent réfléchissent et proposent ensemble une organisation du territoire cohérente et partagée.

Cette année supplémentaire sera donc, comme les autres, lourdement chargée pour les élus locaux. Mais je sais qu'à tout niveau, ils continueront d'assurer leurs missions, dans le respect de leur mandat et dans l'intérêt de leurs concitoyens, jusqu'au printemps 2008. ●

Le maire
Jacques Nallet



Le journal

BULLETIN MUNICIPAL DE SAINT DENIS LÈS BOURG



> p. 2



> p. 3



> p. 4

S O M M A I R E

> **Conseil municipal**PAGE 2

> **Dossier**
Zoom sur 6 ans
de budget communalPAGE 3

> **Vie locale**
Square des Anciens Combattants
Du côté des associations
Les rendez-vous du trimestrePAGE 4

Culture

Invitation au voyage

Depuis janvier, des ateliers créatifs gratuits, lecture, cuisine et arts plastiques, réunissent des habitants autour d'un thème invitant à découvrir le monde : le voyage. Objectif : préparer une grande soirée festive, gourmande et théâtrale, ouverte à tous. Rendez-vous le 23 juin, à la salle des fêtes.

En 2003, le vent des îles lointaines avait soufflé sur Saint-Denis qui accueillait une escale du festival des Temps Chauds. Musique, danse, arts plastiques et cuisine : de nombreux habitants avaient participé aux ateliers mis en place par la municipalité dans le cadre d'un projet soutenu par le Contrat de ville, afin de concocter une soirée des plus conviviales et festives. L'expérience était à renouveler, à la demande de tous. En 2005, elle a pris la forme d'ateliers lecture ouverts à tous, avec pour but final la préparation d'une soirée-veillée à la salle des fêtes. Pas question de s'arrêter en si bon chemin : 2006 a vu le début d'une nouvelle aventure, avec un nouveau projet

orchestré par un comité de pilotage réunissant la commission Culture et des habitants.

Le projet invite à l'évasion et à la découverte : lancés en janvier, les ateliers cuisine, lecture et arts plastiques s'activent à mijoter une soirée de spectacle aux saveurs, couleurs et sonorités évoquant le thème du voyage.

> Partir dans l'inconnu

Récits d'Orient, nouvelles d'Occident, lettres d'exil, poèmes d'ici et d'ailleurs... Aux ateliers lecture, la vingtaine de bénévoles qui se retrouvent deux fois par mois le mercredi, à la bibliothèque, autour du comédien professionnel François Sabourin, ont d'abord choisi les textes qui composeront la trame du spectacle. Puis, au fil des séances, ils leur donnent vie et voix. L'ambiance est à la fois sérieuse et ludique. « C'est d'abord le thème qui m'a incité à venir » témoigne une participante. « Le fait que ce soit animé par un comédien professionnel est important. Il nous apprend à lire, à dire, à s'exprimer ! » souligne une autre. Un atelier lecture a également été proposé au collège.



À la rencontre de textes d'ici et d'ailleurs, à l'atelier lecture.

> En avant-goût de la fête

Des extraits du spectacle, sous forme de mini-lectures accompagnées de gourmandises, seront offerts aux habitants en avant-goût de la fête, dans les quartiers de Saint-Denis. La surprise du voyage sera au coin de la rue...



Ambiance conviviale à l'atelier cuisine.

Réunis autour du « chef » Jean-Jacques Carrère, un ou deux lundis par mois, une quinzaine de bénévoles, hommes et femmes, mettent la main à la pâte et aux fourneaux, à la salle des fêtes. « C'est vraiment très récréatif, très convivial. On va voir où vont nous mener les voyages ; à chaque séance, on part dans l'inconnu » résume l'une d'elles. Le menu final devrait révéler quelques surprises... tout comme le décor, réalisé par l'atelier arts plastiques (où il est encore possible de s'inscrire).

Le jour J, saveurs et textes, mis en scène avec la complicité de l'ACS, seront en harmonie. Le spectacle sera sur scène et dans la salle. Mais, chut, là aussi, c'est la surprise... Rendez-vous le 23 juin, à la salle des fêtes, à partir de 19 heures, pour un spectacle ouvert à tous, petits et grands. Entrée gratuite. Assiettes gourmandes à prix modique. ●

> Créer du lien social

« Un tel projet commun proposé dans une ville de cette taille est une initiative rare ! » témoigne une nouvelle habitante de Saint-Denis, partie prenante à l'aventure. Préparer un spectacle ensemble favorise assurément l'échange et la rencontre entre les habitants. Fédérateur d'énergies, le projet est aussi créateur de lien social.



L'agglo va aménager le rond-point de Chalandré.

Aide aux vacances

Les familles domiciliées à Saint-Denis bénéficient d'une aide pour les journées en centres de loisirs, les vacances avec hébergement, les camps et séjours linguistiques. Afin de faciliter les démarches des parents, le CCAS (Centre communal d'action sociale) a modifié le fonctionnement. Désormais, chaque famille doit fournir obligatoirement son dernier quotient familial CAF (Caisse d'allocations familiales). Celui-ci, correspondant à un code, sera transmis à l'association Pyramide, qui déduira directement le montant des aides du coût du séjour. Les autres règles d'attribution restent inchangées.



Au centre de loisirs Pyramide.

Collecte des encombrants

L'agglo organise une collecte des déchets encombrants à domicile, pour les personnes ne pouvant se rendre à la déchetterie. Pour la prochaine collecte sur Saint-Denis, il suffit de téléphoner les 10/11 avril au 04 74 50 63 44.

Journée de la femme

Le 5 mars, dans le cadre de la Journée de la femme, les élèves de Saint-Denis invitaient à un débat sur « les femmes et la citoyenneté » animé par Pierre Cote, professeur honoraire de philosophie, avec cinq témoignages de femmes engagées dans la vie associative.

Recensement militaire

Il est obligatoire pour tous les garçons et filles de 16 ans. Les jeunes doivent se présenter en mairie, dans les 3 mois suivant leur 16^e anniversaire, avec leur carte d'identité et le livret de famille des parents, afin d'obtenir une attestation de recensement, nécessaire pour l'inscription aux concours ou examens (baccalauréat, permis de conduire...). Avant 18 ans, ils seront convoqués à la journée d'appel de préparation à la défense (JAPD). Les jeunes devenus français entre 16 et 25 ans et ceux des classes précédentes n'ayant pas accompli ces formalités sont invités à venir en mairie régulariser leur situation.

Le carrefour de Chalandré sécurisé

L'agglo assure la maîtrise d'ouvrage de la réalisation du carrefour de Chalandré, qui permettra de sécuriser la RD 117 à un croisement particulièrement sensible. Après avoir obtenu l'engagement de vente de tous les propriétaires concernés, le conseil municipal a décidé d'acquérir les tènements nécessaires à l'emprise du carrefour, au prix de 15 €/m².

Ambiance environnementale

La commune est souvent confrontée au choix des couleurs et ambiances lors d'un dépôt de permis de construire. Afin de se doter d'un outil de concertation, le conseil municipal a décidé de lancer une consultation en vue de réaliser une étude chromatique, qui permettra de définir des harmonies colorées pour les aménagements existants et à venir (murs, encadrements, toitures, végétalisation...).

Par ailleurs, le conseil municipal s'est porté candidat au dispositif AEU (analyse environnementale de l'urbanisme) inscrit au Contrat de développement Rhône-Alpes (CDRA), pour accompagner les projets de développement dans les secteurs sensibles (centre-bourg, La Viole...). Le CDRA prend en charge les missions d'assistance aux études d'accompagnement de projets, menées par le CAUE de l'Ain, et 70 % des missions complémentaires, les 30 % restants étant financés à parts égales par L'agglo et la commune.

Aménager le secteur de la Viole

Le conseil municipal a approuvé à l'unanimité le dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement, pour l'aménagement du secteur de la Viole/Cœur de village et sollicité des services de l'État son instruction administrative. L'étude d'aménagement porte sur une zone de 5,4 ha, dont 3,3 ha dédiés à l'urbanisation.

La commission d'appel d'offres s'est réunie le 6 mars. Les travaux seront réalisés par le groupement d'entreprises Fontenat TP-Sacer Sud-Est, pour un coût de 0,909 M€ HT.

Améliorer le tri sélectif

Saint-Denis et Servas expérimentent une nouvelle action de tri sélectif. Suite au travail de la commission, L'agglo a arrêté les grands axes de l'action à mener : refuser les sacs de collecte contenant des déchets recyclables, densifier les points d'apport volontaire, informer les habitants, prévenir et si besoin constater les infractions, agir en direction des professionnels et des particuliers, et avec les ambassadeurs du tri.

Une première recherche menée avec L'agglo a permis de cibler 7 ou 8 emplacements supplémentaires pouvant accueillir des bornes de tri sélectif.

En parallèle, Organom a institué le principe « Mieux tu tries, moins tu payes », qui récompense les efforts de tri. D'autre part, L'agglo envisage de proposer aux particuliers des récupérateurs d'eaux pluviales, comme elle le fait pour les composteurs individuels.

Une aide pour l'action culturelle

Le conseil municipal a signé une convention avec le Conseil général de l'Ain, visant à développer l'action culturelle et faciliter le financement des manifestations organisées ou aidées par la commune. À ce titre, elle percevra, au titre des actions 2006, une aide de 1745 €.

Un chargé de mission au pôle socio-culturel

Le dossier du pôle socio-culturel avance : l'Agence d'Architectes Associés prépare l'avant-projet sommaire. En prévision de l'ouverture de cet équipement, le conseil municipal a décidé de créer un poste de chargé de mission, à compter de mai ou juin 2007. Une demande d'aide pour la réalisation du pôle a été effectuée auprès du CDRA.

Les chantiers 2007

À noter, entre autres travaux démarrant en 2007 : la sécurisation de la sortie de l'allée des Trois Chênes, la pose de mobilier urbain sur la nouvelle esplanade, le renouvellement de l'installation du chauffage de l'église (avec participation financière de la paroisse à 50 %), la réalisation de deux antennes de réseau d'eaux pluviales.

En outre, 140000 €, dont 100000 € en investissement, sont inscrits au budget 2007 pour le programme de voirie.

Un nouvel avenant au Plan local d'urbanisme

Accepté en mars, il impose à l'urbaniste chargé des opérations de révision du PLU de réaliser deux dossiers « loi Barnier », l'un sur l'entrée sud lieu-dit Les Côtes, l'autre sur les Cadalles.

Aider la construction de logements sociaux



Les 22 futurs logements seront situés près de la Petite unité de vie.

La commune participera à hauteur de 3 000 € par logement à la construction par Bourg Habitat de 22 logements sociaux, soit une aide totale de 66 000 € versée au bailleur social. Une participation complémentaire de 30 000 € a été votée pour une partie du surcoût des ouvrages de rétention des eaux pluviales. Ces dépenses seront déduites des pénalités dues par la commune pour pallier le manque de logements sociaux, au titre de la loi SRU (Solidarité et renouvellement urbains).

Une Régie de l'énergie pour la chaufferie bois



La future chaufferie bois.

Afin de gérer la construction et le fonctionnement du réseau de chaleur et de la chaufferie bois, et notamment la production et la revente des thermies, le conseil municipal a créé la Régie de l'énergie. Cette régie municipale, à seule autonomie financière, sera dotée d'un budget annexe, après avis du conseil d'exploitation. Ce dernier réunit quatre délégués du conseil municipal et deux représentants de Bourg Habitat et de la PUV La Chênevière.

> État civil

NAISSANCES : Victorien Darmedru (04/01), Baptiste Gaillard (14/01), Sarah Duchesne (26/01), Thibaut Gouttefarde (18/02), Thyméo Wautrecht (19/02), Océlia Zelmar (19/02).

DÉCÈS : Jean Verger (28/12), Pierre Brevier (28/01), Robert Guillard (28/01), André Molière (12/02), Gérard Verny (21/02), Jean-Claude Moiroux (20/02), Pilar Gil Navarro (02/03).



Les jeunes conseillers municipaux ont posé de nombreuses questions aux sapeurs-pompiers.

Conseil municipal d'enfants : visite du CPI et actions pour l'environnement

Le 31 janvier, les jeunes conseillers municipaux étaient les invités des sapeurs-pompiers du CPI (centre de première intervention) de Saint-Denis, pour une journée de visite active de la caserne et du matériel. Statut bénévole et professionnel, motivation, engagement, interventions : ils ont posé de nombreuses questions aux « soldats du feu ». Une rencontre qui déclenchera peut-être

des vocations...

Par ailleurs, le conseil municipal d'enfants souhaite agir au quotidien pour l'environnement, en luttant notamment contre le non-respect des espaces poubelles et des points propreté. Une campagne de sensibilisation est en préparation en collaboration avec le conseil municipal adultes, dans le cadre de l'expérimentation lancée par L'agglo.



La nouvelle esplanade.

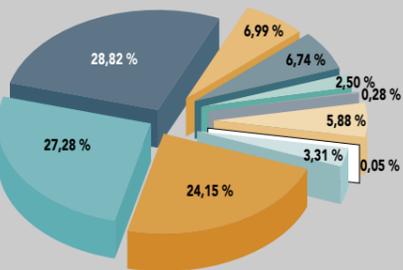
Finances

Zoom sur 6 ans de budget communal

Synthèse du budget primitif 2007

Voté en conseil municipal le 7 mars, le budget principal primitif 2007 s'équilibre en recettes et en dépenses de fonctionnement à 3,962 M€. Il permet de dégager une épargne de gestion de 1,114 M€, qui couvre les annuités des emprunts (0,602 M€) et libère une épargne disponible de 0,512 M€.

Dépenses totales prévisionnelles 2007



Salaires et traitements	1,081 M€
Subventions et participations (coopération scolaire, politique de l'enfance et de la jeunesse, aides aux associations)	0,904 M€
Achats et fournitures	0,277 M€
Assurances, entretien mobiliers et immobiliers	0,267 M€
Affranchissements, communication, abonnements	0,099 M€
Impôts et taxes	0,011 M€
Charges financières	0,233 M€
Charges exceptionnelles	0,002 M€
Dotations aux amortissements	0,131 M€
Virement à la section investissement	0,957 M€

Investissement 2007

Les dépenses réelles prévisionnelles d'investissement 2007, tous budgets confondus, s'élèvent à 6,397 M€.

Elles sont financées :

- pour 43 % par un emprunt à moyen terme,
- pour 22 % par des subventions et participations,
- pour 19 % par les ressources propres de la commune,
- pour 16 % par un emprunt d'attente de ressources extérieures.

Bilan positif: durant ces six ans, la commune a largement investi afin de créer des équipements répondant aux besoins de la population, tout en réduisant son endettement et en maintenant des taux de fiscalité acceptables.



La commune soutient la construction de logements sociaux.

Gérer un budget communal est un exercice difficile, où l'évolution maîtrisée et équilibrée des recettes et dépenses doit permettre de réaliser les projets répondant aux attentes des habitants. À l'approche de la fin du mandat municipal, le bilan de ces six ans s'avère positif. La politique financière définie au départ fixait quatre grands objectifs, atteints aujourd'hui :

- poursuivre l'équipement de la commune, dans quatre domaines: enfance, jeunesse et vie associative; sécurité routière; logement et constitution de réserves foncières; maintien et amélioration du patrimoine existant;
- améliorer la capacité d'autofinancement;
- maintenir des taux de fiscalité acceptables;
- contenir l'endettement. ●



Investissement le plus lourd des dernières années : le pôle petite enfance.

Investir pour créer des équipements

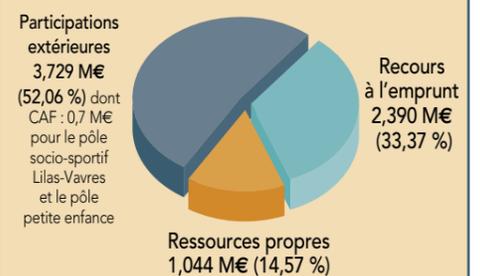
Les investissements qui ont changé Saint-Denis

	Dépenses d'investissement (en M€)
- Création du pôle petite enfance	1,226
- Construction du pôle socio-sportif Lilas-Vavres (en partenariat avec Bourg-en-Bresse)	1,112
- Acquisitions foncières et alignements	0,765
- Création de l'esplanade	0,675
- Création de deux terrains de football et réfection des courts de tennis	0,560
- Construction de logements sociaux : aides versées aux bailleurs	0,276
- Collège : voirie des abords + plateau sportif	0,219
- Extension du réseau d'éclairage public	0,200
- Voirie de la rue Jean-Mermoz + aménagement de la rue du Village	0,206
- Extension du colombarium (+ 36 cases)	0,035
Total	5,274

En six ans, la commune a investi 7,163 M€ :

- 5,274 M€ pour l'amélioration du cadre de vie, la rénovation et création d'équipements sociaux et sportifs, le logement ;
- 1,613 M€ pour l'entretien du patrimoine existant (aménagement de voies et réseaux, acquisition de matériel et outillage, travaux dans bâtiments) ;
- 0,276 M€ pour des études sur des projets qui débiteront en 2007 : aménagement général, site de la Viole, requalification de la RD 936, pôle socioculturel, réseau de chaleur, plan local d'urbanisme, giratoire de Chalandré. ●

Recettes d'investissement de 2001 à 2006



> Les 7,163 M€ de recettes d'investissement proviennent de trois sources : les subventions et aides extérieures non remboursables (État, Région, Département, Agglo, CAF, ADEME etc.), les fonds propres de la commune et les emprunts. Ces derniers représentent un tiers des recettes totales : emprunter 1 € permet d'engager 3 € de travaux.

Augmenter l'autofinancement

Côté fonctionnement, de 2001 à 2006, les recettes de gestion sont passées de 3,100 M€ à 3,714 M€, soit une hausse de 19,8 % (+ 3,3 % par an en moyenne). Tandis que les dépenses de gestion (hors intérêts des emprunts), passant de 2,287 M€ à 2,547 M€, n'ont augmenté que de 11,37 % (+ 1,89 % par an). D'où une hausse de l'épargne de gestion.

Fruit de la différence entre les recettes et les dépenses réelles de gestion, l'épargne de gestion permet de rembourser les annuités des emprunts en capital et intérêts, et de dégager des ressources pour financer les investissements, réduisant ainsi le recours à l'emprunt. S'élevant à 0,813 M€ en 2001, 1,167 M€ en 2006, l'épargne de gestion de la commune a

augmenté de 43,54 % (+ 7,26 % an). Les annuités des emprunts (capital et intérêts) ont diminué de 28,57 % (- 4,76 % an), passant de 0,819 M€ à 0,585 M€.

Résultat final: l'épargne nette, autrement dit la capacité d'autofinancement, égale à 0 en 2001, est aujourd'hui de 582 000 € ! ●

Maîtriser la fiscalité

Les taux de fiscalité ont certes augmenté, mais de manière mesurée. Ils restent même les plus bas, pour la taxe d'habitation et la taxe sur le foncier non bâti, de tout le canton ! ●

Taux de fiscalité 2006 (en %)

	Bourg	Buellas	Montcet	Polliat	Saint-Denis	Vandeins	Viriat
Taxe d'habitation	18,86	13,24	13,23	11,44	9,98	13,15	13,37
Taxe sur le foncier bâti	20,59	16,74	17,41	14,12	17,22	14,13	15,04
Taxe sur le foncier non bâti	68,64	38,90	41,26	41,26	35,00	45,98	41,35

Réduire la dette

Au 1^{er} janvier 2001, l'endettement de la commune s'élevait à 6,363 M€. Au 31/12/06, il n'était plus que de 5,386 M€, soit une baisse de 1 M€. Ceci tout en ayant emprunté 2,390 M€ en six ans !

Deux ratios sont significatifs pour apprécier le poids de la dette sur les finances communales.

- Le ratio de désendettement, ou extinction de la dette, donne le nombre d'années théoriques nécessaires pour rembourser totalement la dette en lui affectant la totalité de l'épargne de gestion. Attention, les établissements bancaires préviennent : au-delà de 12 ans, la situation devient tendue. Au 01/01/01, celui de Saint-Denis était de 7 ans

10 mois. Au 31/12/06, il est de 4 ans 6 mois. - Le ratio d'endettement rapproche le montant de l'annuité des recettes de l'exercice. Attention : au-delà de 25 %, si la situation perdure, le surendettement menace. Au 01/01/01, celui de Saint-Denis était de 26 %. Au 31/12/06, il est de 15,75 % ●

Évolution du taux des taxes en 2007

Assainissement : + 2 % (1,25 € TTC le m³)
Habitation : + 1 % (taux 2007 : 10,08 %)
Foncier bâti : 0 % (17,22 %)
Foncier non bâti : 0 % (35 %)



> Cœur de village Square des Anciens Combattants

Saint-Denis, Buellas, Montcet, Polliat et Vandeins s'unissent pour commémorer ensemble la Journée du souvenir de la Déportation, afin de renforcer sa valeur symbolique.

La célébration se déroulera chaque année dans une de ces communes du canton, à commencer par Saint-Denis. Toutes les associations d'anciens combattants et la population sont conviées à assister à la cérémonie suivie d'un vin d'honneur, le dimanche 29 avril, à 11 heures. L'événement sera double : la remise de gerbes sera suivie de l'inauguration du square des Anciens Combattants. Baptisé ainsi en accord avec les associations d'anciens combattants, l'îlot central autour du monument aux morts devient un véritable lieu de mémoire. ●



Notre concitoyen Jean-Yves Darracq s'est classé 2^e au championnat de France Enviropilotes 2006 de conducteurs de balayeuses, sur 22 candidats et à une seconde seulement du 1^{er}.

■ À l'honneur

Ancien membre du Saint-Denis Dojo, le judoka Jérôme Guyot s'est classé 3^e au championnat de France Élite 2007. Nouvelle licenciée du club, Marjorie Dupont a remporté le titre de championne de France dans la corporation des entreprises. ●

■ Bienvenue à Sonia

Le 1^{er} février, Sonia Tortorolo a succédé à Caroline Picquier au poste de directrice de l'accueil collectif au pôle petite enfance Bout'chou. Formée au métier d'infirmière puéricultrice à Nice, où elle a notamment travaillé au service de réanimation néo-natale pédiatrique du CHU (Centre hospitalier universitaire), la jeune femme apprécie son nouveau cadre de vie. « Saint-Denis est une commune très dynamique par rapport à sa taille, l'environnement est très nature. Et j'ai été très bien accueillie » souligne-t-elle. ●



■ Au revoir Laure

Après 18 ans passés aux services administratifs de la mairie, Laure Pobel a fait valoir ses droits à la retraite le 1^{er} mars. ●

■ Médaille du travail

Yves Gadiollet a reçu la médaille de vermeil du Travail pour 30 ans passés aux services techniques de Saint-Denis. ●

■ Du neuf chez les sapeurs-pompiers

Le CPI (centre de première intervention) des sapeurs-pompiers volontaires de Saint-Denis manquait de vestiaires dûment aménagés. En accord avec la municipalité, l'équipe a décidé de mettre la main à la pâte afin de réaliser les travaux d'extension. Débuté en décembre, le chantier est allé bon train, grâce à la participation active de tous. Le centre sera équipé de vestiaires hommes et femmes, avec sanitaires, douches et placards. L'équipe de sapeurs-pompiers de Saint-Denis compte 26 hommes et 3 femmes, de 16 à 56 ans. ●



Les sapeurs-pompiers se sont relayés sur le chantier.

■ La vague des classes

Une centaine de « classards », de 10 à 80 ans, ont joyeusement défilé dans les rues de la commune le dimanche 11 février. Organisées par les « 40 ans », les festivités se sont poursuivies par le traditionnel banquet qui a réuni près de 300 convives, à la salle des fêtes. Le lendemain, c'était au tour des jeunes conscrits de 19 ans d'inviter aux matefaims. ●



Petits et grands ont participé à la vague.

> NATURE

• Marché aux plants

Rendez-vous annuel organisé en lien avec le comité de fleurissement, il se tiendra le **dimanche 13 mai, de 8 h 30 à 12 h 30**. Une animation nature, où chacun pourra effectuer de vertes emplettes et glaner de nombreux conseils pour l'entretien des fleurs.



Marché aux plants 2006.

> MUSIQUE

• Accords musique

Deux rendez-vous marquent le début d'avril : le **4**, le stage de jazz manouche s'achèvera par un concert à Montrevel ; le **7**, les musiciens participeront à la soirée café-théâtre de l'ACS. Le **premier week-end de juin**, la musique sera aussi de la partie au spectacle jeunes de l'ACS. Et le **samedi 23**, l'association s'associera à la fête des écoles.



Jazz, classique et airs du monde sont au répertoire d'Accords musique.

> ANIMATION

• Soirée dansante

Vendredi 13 avril, à 20 heures, le comité des fêtes propose une soirée dansante « **Années 60** » animée par Les Tuniques Jaunes, avec repas cassoulet. Réservations au 04 74 24 24 21 ou 04 74 21 30 19.

• Fête de l'Olympique

Samedi 9 juin, l'Olympique fête son 30^e anniversaire. La réception officielle, de 14 à 18 heures, au stade Brogliato, sera suivie d'une soirée-spectacle avec Henri Giraud (sosie de Coluche), occasion de réunir toutes les personnes ayant participé à l'aventure du football sur Saint-Denis.

Pour s'inscrire, envoyer un courrier au club, en mairie, indiquant votre adresse.

www.osdb.fr

> SOLIDARITÉ

• Ligue contre le cancer

Les bénévoles de la délégation de Saint-Denis de la **Ligue contre le cancer** remercient chaleureusement les personnes qui les ont aidés à organiser les manifestations des **16/17/18 décembre** et l'équipe municipale pour son soutien. Ils soulignent avec satisfaction le mouvement de solidarité et de générosité qui s'est manifesté à cette occasion sur la commune.

Du côté des associations

> Un week-end de Carnaval

Samedi 3 mars, le défilé du premier Carnaval organisé par l'ACS a animé la ville. Rendez-vous final était donné à la salle des fêtes, pour un goûter-crêpes offert par l'association puis une sympathique « boum », sous la surveillance bienveillante de l'âne,

> Sport et cinéma avec Pyramide

La première semaine des vacances de Pâques, du 2 au 6 avril, sera sportive au centre de loisirs Pyramide, avec notamment un jeudi de jeux Minilympiques, préparé en partenariat avec les associations sportives de Saint-Denis. Divers ateliers permettront de s'initier au judo, à l'escalade, à l'escrime etc.

La deuxième semaine, du 10 au 13 avril, sera axée sur le spectacle. Au programme : séance de marionnettes le jeudi et atelier de réalisation d'un court métrage d'animation pour les 4/9 ans ; stage vidéo de 4 jours pour les 10/14 ans, avec projection finale du film réalisé le vendredi.

Inscriptions au 04 74 24 22 71. ●



Au programme de la semaine sport : des séances d'initiation et une grande journée de mini-compétitions primées.

mascotte de la fête.

Le lendemain, la nouvelle association des Amis du marché de Saint-Denis organisait sa première animation. Là aussi, les costumes colorés étaient de la partie. ●



Le samedi, 120 parents et 160 enfants de 3 à 17 ans ont participé au Carnaval.

> Rendez-vous avec Schutterwald

Le comité de jumelage Saint-Denis/Schutterwald prépare activement le week-end allemand des 28/29 avril. Rendez-vous le samedi, à 14 h 30, pour une rencontre sportive ACS - Schutterwald, et à 20 heures pour une soirée dansante avec choucroute. Le dimanche matin, alors que nos amis allemands visiteront la Bresse, le comité tiendra un stand au marché, avec des spécialités d'outre-Rhin. Auparavant, au cours de son assemblée générale annuelle, le comité a présenté le programme de préparation du 20^e anniversaire du jumelage qui se déroulera les 31 mai et 1^{er} juin à Saint-Denis et les 13/14 septembre 2008 à Schutterwald. Toutes les bonnes volontés, enfants, jeunes, adultes, sont les bienvenues. Une occasion conviviale d'apporter sa contribution à la construction de l'Europe. ●



Au marché du Carnaval.

Les rendez-vous du trimestre

AVRIL

- **Mercredi 4** : conférence Pausanias, à 18 h ; concert de clôture du stage de jazz manouche d'Accords musique à 18 h 30, à Montrevel.
- **Samedi 7** : soirée café-théâtre (ACS).
- **Vendredi 13** : soirée années 60 (Comité des fêtes).
- **Mardi 24** : don du sang, à la salle des fêtes.
- **Samedi 28** : journée omnisports (ACS) ; soirée dansante du comité de jumelage.
- **Dimanche 29** : marché des produits allemands ; exposition-vente du club Amitié rencontre ; Journée du souvenir et inauguration du square des Anciens Combattants.

MAI

- **Mardi 8** : commémoration du 8 Mai 1945, à 11 h 30.
- **Samedi 12** : challenge de la Boule joyeuse.
- **Dimanche 13** : marché aux plants.

JUIN

- **Samedi 2 / dimanche 3** : gala de l'ACS.
- **Jeu 7 / vendredi 8** : championnat de l'Ain vétérans (Boule joyeuse).
- **Samedi 9** : kermesse de Saint-Denis Dojo ; 30^e anniversaire de l'Olympique Saint-Denis.
- **Samedi 16** : gala sportif de l'ACS.
- **Vendredi 22** : assemblée générale de l'Olympique Saint-Denis.
- **Samedi 23** : soirée « Invitation au voyage », fête des écoles du Village ; assemblée générale de Questions pour un champion.
- **Jeu 28** : assemblée générale de Roc altitude.
- **Vendredi 29** : fête des écoles Lilas Vavres.